

« À un jet de bras » des trafiquants, mais...



Le directeur de la prison de Hull, Denis Germain.

ÉTIENNE RANGER, *LeDroit*



[Louis-Denis Ebacher](#)
Le Droit

Le directeur de la prison de Hull admet que son établissement « est à un jet de bras » des potentiels trafiquants de drogue, mais maintient qu'ils n'ont pas la vie aussi facile que ce que rapportait *LeDroit*, dans son édition d'hier.

Jeudi, *LeDroit* titrait à sa Une que le trafic de drogue à la prison de Hull était « un jeu d'enfant », alors que les passeurs n'avaient qu'à s'approcher de la clôture entourant la prison, en se faufilant dans le parc de la Gatineau. Les trafiquants ont l'habitude de lancer leur drogue par-dessus la clôture, à l'attention des détenus.

« On ne peut pas contester qu'on est à un jet de bras des promeneurs, a dit le directeur du centre de détention, Denis Germain. Mais on saisit la drogue. On obtient des renseignements pour collaborer avec la police, et il y a des arrestations. On garde 200 personnes. Il est évident que ce n'est pas une garderie, non plus. »

La situation géographique de la prison de Hull n'est pas exceptionnelle, juge le directeur. « Il y a des prisons ailleurs au Québec en plein centre-ville, tout près de pistes cyclables, près des boisés ou au milieu d'une plaine. »

Le point

Bagarres, tentative de meurtre et tentatives de trafic de drogue ont fait les manchettes depuis le mois de novembre. Selon le directeur, la situation n'est pas pire qu'avant la médiatisation de ces nombreux incidents. « Il n'y a pas eu de recrudescence significative dans le nombre et la gravité des événements », a-t-il indiqué.

M. Germain qualifie d'« usuelles » les agressions entre détenus. « Il y a eu des périodes pires que celle-là. »

À Québec

Hier, le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ), Stéphane Lemaire, a demandé que le directeur Germain se rende à Québec pour faire pression sur le gouvernement, dans le but d'améliorer la sécurité des gardiens de prison et l'étanchéité du périmètre du centre correctionnel. « Si on a des besoins à adresser, on va le faire. En même temps, on doit faire avec les finances. »

Hier, le SAPSCQ affirmait que la juridiction limitée des agents les empêchait de poursuivre un passeur de drogue provenant de l'extérieur, prenant la fuite dans le parc de la Gatineau. « Si on s'aventure à quitter la périphérie, on s'éloigne de notre devoir de garde. » Il revient à la police de Gatineau de pourchasser les malfaiteurs, rappelle-t-il.

Le ministère de la Sécurité publique a indiqué que les six détenus de Hull libérés par erreur avaient été retracés « dans un court délai », puis reconduits au centre de détention.